Synthèse du rapport final
Programme soutenu par France Bois Forêt

Convention n°25SF2138

RDUE - Préparer la réponse opérationnelle des Industries de transformation du Bois

Bénéficiaires du projet : Fédération Nationale du Bois

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 35 000 €

Objectifs et contexte

Le Règlement Déforestation de l'Union Européenne (RDUE) 2023/1115 a été publié le 9 juin 2023 est entrera en vigueur au 30 décembre 2025 (et 30 juin 2026 pour les PME et TPE). Son objectif est de minimiser la contribution de l'Union Européenne à la déforestation et la dégradation des forêts dans le monde. Il s'applique à l'ensemble des entreprises situées sur le territoire de l'Union européenne qui commercialise, importe dans l'UE ou exporte depuis l'UE des produits identifiées comme pouvant être à l'origine d'une déforestation ou dégradation forestière : bovin, cacao, café, palmier à huile, caoutchouc, soja et bois (liste précise des codes douaniers concernés en Annexe 2 du règlement).

Les entreprises de la filière bois devront dès la fin de l'année 2025, appliquer de nouvelles exigences de traçabilité et de diligence raisonnée. Elles ont besoin d'être accompagnées dans la compréhension et la mise en application des exigences de ce texte.

Un premier projet mis en place sur cette même thématique en 2024 a permis :

- La création et le lancement d'une task-force composée de professionnels représentant l'ensemble des métiers du bois (exploitants forestiers, gestionnaire, sciage, déroulage, panneaux, emballages, bois énergie…) pour réfléchir collectivement à la mise en application opérationnelle des exigences du RDUE tout au long des chaîne d'approvisionnement de la filière forêt-bois ;
- L'élaboration et la diffusion d'une fiche pédagogique à destination des entreprises d'exploitation forestière afin de les accompagner dans la mise en œuvre des exigences qui les concernent ;
- L'organisation de plusieurs webinaires d'information.

L'objectif de ce projet en 2025 est la poursuite des objectifs et des actions d'un premier projet mis en place sur cette même thématique en 2024 :

- Compréhension des enjeux et difficultés secteur par secteur
- Identification des méthodes de réponse opérationnelles pour chaque typologie d'entreprises de la filière forêt-bois
- Accompagnement collectif à la mise en place opérationnelle et lien avec les autres acteurs de la chaine de valeur.

Principaux résultats obtenus

- Animation d'un groupe de travail multi-sectoriel pour réfléchir collectivement à une mise en application opérationnelle du RDUE
- Elaboration et diffusion de supports explicatifs : compte-rendu et supports des réunions du groupe de travail
- Formation des entreprises sur la méthodologie d'application du RDUE

Valorisation envisagée

Les supports de présentation et comptes-rendus des réunions de la task-force ont été diffusés à l'ensemble des participants.

Les supports de formation en présentiel ont également été diffusés aux participants.

- **Indicateur 1** - Nombre de participants aux formations organisées en présentiel dans chaque région de France

 => **Réunions de formation RDUE à destination des entreprises** : 543 inscrits

- **Indicateur 2** - Nombre de réunions organisées pour le groupe de travail multi-sectoriel

 => **Réunions de travail du groupe de travail multi-sectoriel :** 7 réunions